

Jean-Alain HERAUD

24/11/2020

Les statistiques de l'immigration : enjeux, mesures et comparaisons internationales

Introduction

Il n'a échappé à personne que l'immigration fait débat... mais notons qu'il y a en fait une multiplicité de débats autour de cette question. Beaucoup de difficultés viennent de ce que ces débats interfèrent - volontairement ou involontairement. Ainsi, une cause majeure mais pas toujours avouée des controverses dans les champs médiatique et politique est de nature identitaire, alors que l'on échange des arguments d'autres natures, par exemple économiques ou démographiques. Peut-être vaudrait-il mieux parfois parler franchement. La franchise passe aussi par la mesure et la diffusion des chiffres et c'est là qu'intervient la statistique.

Un argument identitaire fort réside dans la proportion d'immigrés dans la population résidente et sa composition par origine. Cela ne sert à rien de nier le fait qu'une partie de la population - parfois même parmi les anciens immigrés - souhaite pour l'avenir du pays conserver un minimum d'homogénéité sur divers critères identitaires allant de l'apparence physique aux représentations mentales (dont les fameuses « valeurs »). Dans une vraie démocratie, il s'agit de considérer les citoyens tels qu'ils sont, dans leur immense variété de points de vue, et non tels qu'ils devraient être. Rappelons-nous les dérives des « démocraties populaires ». Et sur cette base, il s'agit d'engager les débats nécessaires. La vie démocratique, comme le monde économique, est faite de transactions et de compromis. Il faut se demander quels compromis peuvent être trouvés, et sur la base de quels critères objectifs, entre :

- les arguments identitaires - eux-mêmes assez variés, car il n'y a pas que le racisme ou la xénophobie à leur base;

- le respect des principes philosophiques et éthiques inscrits dans l'esprit et même la lettre des textes fondateurs des démocraties modernes, lesquels veulent qu'aucune différence ne puisse être faite entre les individus de l'espèce humaine, quelle qu'en soit l'origine ;
- l'injonction morale de prêter assistance aux réfugiés, y compris en les accueillant de manière définitive ;
- les dettes morales ou au contraire les ressentiments spécifiques hérités de l'Histoire du pays ;
- les logiques sociétales et économiques liées à la démographie : taux de renouvellement de la population, besoins de main d'œuvre, etc.

En considérant cette liste (sans doute non exhaustive), on mesure l'ampleur du problème, son caractère évolutif à long terme, ainsi que les différences entre pays. Or des comparaisons sont souvent faites dans le débat public : à la fois dans le temps et dans l'espace. Y a-t-il ou non « explosion » de l'immigration ? - en comparant à une période passée instaurée implicitement en étalon. Accueille-t-on plus que les autres pays ? - ce qui suppose que cette comparaison fait sens. Notre question centrale est le rôle de la statistique dans ces débats.

Que mesure-t-on et pourquoi ?

La situation de la France est intéressante à comparer à celle des autres pays européens - nous y reviendrons plus loin. Elle l'est dans la mesure où tous ces pays partagent a priori un même système de valeurs et partagent aussi un destin commun du fait de la proximité géographique et de la nécessité de coordonner les politiques (on l'a bien vu au moment de la crise des réfugiés). Or les situations et les politiques sont très différentes sur le fond, et les phénomènes ne se mesurent pas de la même manière.

Les excès américains

Pour commencer à planter le décor, nous prendrons une comparaison plus lointaine, transatlantique. Il y a, entre la France et les Etats-Unis, des similitudes plus apparentes que réelles et des différences majeures. Au titre des ressemblances on pourrait citer le fait que les deux pays ont une longue tradition d'immigration et des principes démocratiques semblables. Ici, tout individu ayant reçu la nationalité est un Français comme les autres. Sous-entendu, il en adopte automatiquement les représentations mentales : par exemple, il pense laïcité comme il parle français. Aux Etats-Unis, un des mythes fondateur est le *melting-pot*, mais la référence unificatrice est tout sauf la laïcité ! Dans les deux cas on voit bien que les mythes fondateurs résistent mal au temps. La France se heurte à la première vague d'immigration de son histoire qui n'adopte pas systématiquement la laïcité. Les Etats-Unis, eux, s'éloignent de plus en plus du modèle du *melting-pot* comme le démontre un ouvrage récent de Mike Gonzalez (*The Plot to Change America*) que commente Michèle Tribalat dans *Futuribles* (Nov-Dec 2020, 47-52).

Pour bien comprendre les chiffres à l'appui de cette analyse, il faut aussi entrer dans le système de représentation statistique américain, lequel renvoie à une toute autre construction socio-politique que ce que l'on connaît en France. Prenons un chiffre très éclairant qui montre l'évolution de la société américaine en moins d'un demi-siècle: la population « blanche » passe de 80% en 1980 à 60% en 2019. Impossible d'interpréter ce fait apparemment objectif sans comprendre comment il se « construit ». Le phénomène ne passe pas nécessairement par l'immigration latino ou asiatique, ou des différentiels de taux de reproduction de ces populations une fois sur place ; un autre phénomène interfère et biaise la mesure *raciale* : les mêmes personnes qui autrefois se considéraient juste comme des « américains » revendiquent maintenant souvent un statut *ethno-racial*.

Le recensement est l'instrument de la mise en œuvre des politiques identitaires voulues partiellement par les populations concernées, mais surtout pilotées par des élites activistes -souvent blanches- qui veulent faire obtenir aux « victimes » des avantages via l'*affirmative action* (discrimination positive). Les excès du politiquement correct se retournent d'ailleurs contre certaines minorités, comme les jeunes d'origine asiatique qui ne trouvent plus de place à Harvard sous prétexte que leurs notes scolaires sont en moyenne trop bonnes ! Le *Census Bureau*, initialement réticent, a dû plier en 1977 en créant les catégories Blancs, Noirs, Hispaniques, Asiatiques, Indiens et Natifs d'Alaska. Au moment du recensement, chacun se déclare dans ces catégories comme il le sent. Il est question maintenant de créer une nouvelle catégorie ethnique : Middle-East/North Africa. Voilà qui va contribuer à faire encore baisser la proportion des Blancs à l'avenir.

Les réticences françaises

On est loin de cette situation en France où l'on frémit à l'idée même de demander aux gens leurs origines et de le faire savoir statistiquement. Les chiffres utiles au débat n'ont longtemps été diffusés que très parcimonieusement, alors même que les recensements collectent depuis plus d'un siècle des données sur la nationalité actuelle ou antérieure et le pays de naissance. Jusqu'à une période récente, l'Insee s'est refusé à mettre en ligne les fichiers *Détail*. A partir de 2006 on a des chiffres, mais la publication des données de recensements de 1999 et avant n'est pas faite. Pour obtenir des séries longues, un chercheur compétent peut certes utiliser l'open data mis en ligne par l'institut et les reconstituer (en se donnant du mal), mais on peut dire que rien n'est fait pour simplifier la vie des citoyens curieux. Pourquoi tant se méfier de la diffusion des chiffres de l'immigration ? Est-ce la peur, chez les cadres de l'institut national, de ne pas être en phase avec les idées « progressistes » de l'époque ? Le problème est que si l'on cache ce que l'on ne doit pas voir on n'éteint pas pour autant la curiosité - et de ce fait on ouvre la voie à tous les doutes, aux *fake news*, etc. A l'inverse, les pays nordiques publient abondamment sur ce sujet, avec beaucoup de rigueur et de continuité (voir les analyses de Michèle Tribalat sur son site www.micheletribalat.fr).

Comme on peut le constater, il y a des pays où l'on donne des informations ethniques (parfois un peu « fabriquées »), d'autres où c'est considéré comme diabolique ; des pays où l'on cherche à connaître la nationalité initiale des gens et de leurs parents sans aucun sentiment de culpabilité, et d'autres où on le sait mais on décide de le taire. Est-il possible d'aborder ces questions avec un minimum de sérénité ? Où est la science dans tout cela ? La question n'est pas qu'académique, elle se pose aussi dans l'intérêt du pays. En effet, si l'on avait systématiquement publié les chiffres des populations immigrées à un niveau fin (communal, voire par quartier), on aurait fait apparaître depuis longtemps la constitution de ghettos ethniques. En comparaison avec l'Allemagne par exemple, on aurait pu pointer la très mauvaise politique française au fil de l'eau (ou plutôt l'absence de politique), pendant des décennies, avec les résultats que l'on sait. La politique des métropoles allemandes a été au contraire de répartir les vagues d'immigrés à travers les quartiers pour éviter les concentrations extrêmes. Il y a certes d'autres facteurs qui ont évité jusqu'à présent l'embrasement des banlieues outre Rhin, mais la gestion des concentrations géographiques fait partie des solutions intelligentes à considérer. Ce n'est pas en cachant les réalités aux citoyens qu'on fait avancer les choses, mais en regardant la situation objective et en prenant des mesures appropriées en toute transparence.

Une comparaison statistique avec l'Allemagne

La comparaison avec le pays voisin est a priori instructive, mais la première chose à signaler c'est que les définitions ne sont pas les mêmes. Comme le rappelle Michèle Tribalat dans la note *Une France sortie de l'histoire migratoire?* écrite avec Bernard Aubry sur le site <http://www.micheletribalat.fr/447654156> (9/11/2020), l'Allemagne considère comme immigrants ceux qui sont nés à l'étranger avec une nationalité étrangère (comme le fait la France), mais elle rajoute les *Spätausiedler* qui sont les Allemands « ethniques » venus après 1949, dont ceux venus après la chute de l'URSS (notamment du Kazakhstan). Sans ces rapatriés, le taux d'immigrés serait de 13% à 14% au lieu des 16,7% officiels, soit trois à quatre points de plus que le chiffre français.

Ce qui est surtout intéressant à considérer, c'est l'évolution dans le temps du phénomène. La note citée fournit les chiffres suivants qui représentent le *taux d'accroissement moyen annuel de la proportion d'immigrés* (France métropolitaine et Allemagne) :

(%)	2005-2009	2009-2014	2014-2019
France	1,95	1,16	2,03
Allemagne	0,29	2,26	4,38

On peut constater à quel point l'immigration allemande explose. En une quinzaine d'années la situation est complètement renversée par rapport à la France. La crise migratoire de 2015 a bien

entendu beaucoup joué (avec des migrants irréguliers), mais l'accélération est déjà impressionnante à partir de 2009.

Interpréter les chiffres est capital. Par exemple, il faut comprendre qu'un flux d'immigrés supplémentaires donné impacte plus l'Allemagne que la France, car la population native se reproduit moins. Toute comparaison internationale doit être commentée car ce sont des systèmes différents qui sont confrontés. Travailler en silo sur une seule variable fournit toujours une information biaisée. Mais les comparaisons dans le temps pour un même pays sont tout aussi délicates comme nous allons le montrer.

Observe-t-on une explosion de l'immigration en France ou un tassement ?

A une question posée par le journal *Libération* (16/05/2017) sur l'échec de Marine Le Pen aux élections présidentielles, l'historien très reconnu Benjamin Stora répond : « ... *parce que les étrangers ne sont pas aussi nombreux qu'on le croit en France comme l'ont montré les travaux de l'anthropologue et démographe François Héran et d'El Mouhoub Mouhoud, professeur d'économie à Paris-Dauphine. On a accueilli très peu de migrants ces dernières années !...* » (cité dans la note de Michèle Tribalat). Ce genre de déclaration qui se pense vertueuse est en réalité assez inappropriée. D'abord, elle ne convaincra personne ni dans un sens ni dans l'autre, car chacun a déjà son idée sur le sujet (ou croit avoir...) et les arguments d'autorité font de moins en moins mouche. Et surtout, elle est fautive sur le strict plan factuel si l'on considère les chiffres donnés plus haut : certes le taux de croissance de l'immigration a baissé entre les périodes 2005-2009 et 2009-2014, mais il a augmenté significativement sur 2014-2019. Cela dit, il n'y a pas non plus matière à parler d'explosion - surtout en comparaison de l'Allemagne. La morale que nous voulons tirer de cette histoire, c'est que les gens reconnus pour leur expertise devraient être plus prudents dans ce qu'ils annoncent médiatiquement. Faire des déclarations inexactes, imprécises ou perturbantes car données hors contexte n'aboutit qu'à discréditer un peu plus les « élites » et la science en général auprès d'une large fraction de la population.

Comme le dit si bien Michèle Tribalat en exergue sur son site : *La qualité d'une donnée doit être évaluée en fonction de la manière dont cette donnée a été produite et non de la satisfaction idéologique qu'elle procure.*

Pour faire des comparaisons dans le temps, il est bon également de se donner un certain recul. C'est à ce prix que l'information statistique prend tout son sens. Le taux d'accroissement moyen annuel de la proportion d'immigrés en France métropolitaine depuis 1946 a subi de fortes variations par période :

- de 1946 à 1975, il oscille entre 1% et 1,8%
- de 1975 à 1999, il tourne autour de zéro
- de 1999 à 2019, il revient entre 1,5% et 2%.

Par conséquent, en comparant la période récente à celle d'après-guerre on peut conclure qu'il n'y a pas de grand changement, et en comparant au dernier quart du 20^{ème} siècle on tient un « scoop » - pour alarmer ceux qui ont envie de s'alarmer à propos d'immigration.

La question de l'origine des immigrés

Une question qui soulève particulièrement la curiosité des citoyens attentifs au phénomène d'immigration est leur origine. Là encore, ne pas communiquer sur ces statistiques quand on les connaît ne fait qu'aggraver le malaise et donner libre cours aux rumeurs et aux approximations. Pour trouver des chiffres précis sur les origines des immigrés selon les pays européens concernés, on peut se reporter à la note de Michèle Tribalat et Bernard Aubry : *Une population d'origine extra-européenne relativement plus importante en France qu'en Allemagne* (19/11/2020) - <http://www.micheletribalat.fr/447769979>

Une très forte proportion des *résidents d'origine étrangère* (c'est-à-dire dont au moins un parent est né à l'étranger sans être de nationalité française) est extra-européenne, particulièrement en provenance d'Afrique du Nord et d'Afrique sub-saharienne. Cette immigration n'est pas un fait nouveau et elle est clairement liée à la francophonie, mais son évolution mérite d'être notée. En 1975, 67% des immigrés en France étaient nés dans un autre pays européen ; cette proportion tombe à 45% en 1999 et 36% en 2017.

L'Allemagne est connue pour avoir accueilli récemment un grand nombre de réfugiés en provenance du Moyen-Orient et l'immigration turque a toujours été forte. La proportion des résidents d'origine étrangère est donc largement « asiatique » (de l'Est du Bosphore). Pourtant l'analyse statistique montre que le gros des troupes vient encore d'Europe. Si l'Allemagne apparaît actuellement comme un grand pays d'immigration c'est en raison d'un très grand nombre de personnes venues des pays de l'ancien bloc de l'Est - même sans compter les Allemands « ethniques » qui n'en forment qu'une petite partie. Ainsi, la première nationalité d'origine est polonaise. Les Polonais dépassent très largement les Turcs et les Kazakhs.

C'est à dessein que nous ne reproduisons pas les chiffres précis - que l'on peut trouver dans la note de Tribalat & Aubry -, car les comparaisons sont imparfaites. En France, comme indiqué plus haut, on est d'origine étrangère si l'on a au moins un parent né à l'étranger, tandis qu'en Allemagne, sont comptabilisés aussi les enfants d'étrangers nés en Allemagne. Mais ces différences de définition ne changent rien aux grandes conclusions. Par exemple, le poids des immigrés polonais dans la population totale est quinze fois plus important en Allemagne qu'en France ! Certes, beaucoup de Polonais se sont fondus dans la population française à partir du 19^{ème} siècle, mais ce n'est plus un flux important de nos jours. Les principales sources d'immigration récente sont l'Europe de l'Est pour l'Allemagne et le continent africain pour la France.